

CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative.
Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des
autorités académiques, chaque jury est souverain.**

ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION BACCALAUREAT 2006

CONSIGNES ET INDICATIONS DE CORRECTION

Les consignes générales, ainsi que les consignes propres à chaque exercice sont extraites de textes officiels : circulaire parue au BO n°12 du 7 février 2004, document d'accompagnement de l'épreuve en ligne sur eduscol.

Elles figurent en italique à l'intérieur d'encarts.

Les indications de correction, adaptées à chaque sujet, sont en caractères droits.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat des séries générales a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser les savoirs et les notions des programmes, connaissances fondamentales pour la compréhension du monde contemporain, la formation civique et culturelle du citoyen.

Elle permet aussi d'évaluer l'acquisition des compétences acquises tout au long de la scolarité secondaire, en particulier la capacité du candidat à traiter et hiérarchiser des informations, à développer un raisonnement historique ou géographique, selon les formes d'exposition écrites ou graphiques proposées par les différentes parties de l'épreuve.

En cela l'épreuve d'histoire-géographie concourt également à apprécier la qualité de l'expression écrite du candidat, ainsi que la maîtrise de son jugement par l'exercice critique de lecture, analyse et interprétation de documents de sources et de natures diverses.

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes : de 0 à 20. La répartition des points, 12 pour la première partie et 8 pour la seconde, peut guider les correcteurs.

PREMIERE PARTIE DE L'EPREUVE : HISTOIRE

Composition

La composition doit permettre au candidat de faire la preuve de ses connaissances tout en les situant dans un questionnement.

En histoire comme en géographie, les productions graphiques (schéma(s)...) que le candidat peut réaliser à l'appui de son raisonnement, en fonction du sujet et de ses choix, seront valorisées.

Le correcteur évalue :

- la compréhension du sujet ;*
- la maîtrise des connaissances privilégiant les approches synthétiques et les notions centrales du programme ;*
- la capacité à organiser un plan ou une démonstration autour de quelques axes répondant au questionnement initial ;*
- la pertinence des exemples d'appui et des productions graphiques. Ces dernières seront valorisées dans la notation ;*
- la maîtrise de l'expression écrite.*

Composition d'histoire 1 : Les transformations économiques et sociales dans le monde depuis 1945

Le sujet porte sur la première partie du programme de Terminale L - ES, « Le monde de 1945 à nos jours » et plus particulièrement sur le premier thème : « De la société industrielle à la société de communication » qui invite à « une présentation synthétique des grandes transformations du second XX^e siècle (cadre économique, mutations sociales, civilisation matérielle, évolution des sciences et techniques, révolution informatique) ». Il représente 4 à 5 heures de cours.

L'étude couvre l'espace mondial et s'étend jusqu'à nos jours. Si un plan en deux parties, « transformations économiques » puis « transformations sociales » peut tenter les candidats, on valorisera, parmi ces derniers, ceux qui auront fait l'effort de construire un plan plus riche, permettant de mettre en évidence les liens entre les transformations économiques et sociales et de dégager les origines profondes de ces mutations.

Proposition de plan :

L'avènement d'un système économique international renforce l'interdépendance entre les économies et joue un rôle important dans l'avènement d'une forte croissance dans les années 1950-1960. Celle-ci génère une « société d'abondance » dans les pays développés ; elle est favorisée par la généralisation du taylorisme et du fordisme en Europe et se manifeste par la diffusion de la société de consommation.

Dans les pays du Tiers Monde, on assiste à la mise en place de modèles de développement intimement liés à la croissance internationale et au développement des échanges (agriculture commerciale en Côte d'Ivoire, industrie lourde en Algérie).

Favorisé par la désorganisation monétaire (fin de la convertibilité du dollar en 1971), le choc pétrolier révèle l'essoufflement du modèle industriel mis en place dans les pays développés. Dans ceux-ci, le ralentissement de la croissance touche particulièrement certains secteurs et certaines régions où le chômage massif devient un problème de premier plan mais l'Etat-providence amortit souvent les effets sociaux de la crise. Le Tiers Monde connaît, au même moment des évolutions contrastées. Des États s'intègrent dans les échanges soit en raison de ressources pétrolières, soit en raison de la présence d'une main d'œuvre industrielle à bas coût, tandis que d'autres espaces en voie de développement sont marginalisés. Les chocs pétroliers et le ralentissement de la demande mondiale fragilisent les modèles de développement élaborés dans la période précédente.

La disparition du bloc communiste en 1991 permet une extension et une accélération des logiques de mondialisation à l'œuvre depuis 1945, facilitée par les progrès des technologies de la communication. Dans tous les pays, des processus de différenciation sociale et spatiale sont à l'œuvre.

Composition d'histoire 2 : L'Europe de l'Ouest en construction de 1945 à la fin des années 1980

Le sujet porte sur la deuxième partie du programme de terminale L - ES, « L'Europe de 1945 à nos jours » ; il invite les élèves à construire leur devoir à partir de connaissances empruntées au chapitre sur « L'Europe de l'Ouest en construction jusqu'à la fin des années 1980 » (2 à 3 heures de cours).

Si plusieurs plans sont possibles et seront acceptés, on valorisera les candidats qui auront fait l'effort de relier les réalisations concrètes de l'Europe aux valeurs de la construction européenne.

Proposition de plan :

Les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale et les années 1950 sont marquées par les manifestations d'une volonté de paix et les premières réalisations d'une construction européenne. Cette dimension est encouragée par les Américains à travers le plan Marshall, l'OECE et l'OTAN. Face à ces deux objectifs de la construction européenne, les Européens hésitent entre l'affirmation d'une autonomie et le renforcement des liens avec les États-Unis. Ils

peinent également à lancer des processus qui réduiraient la souveraineté de l'État-nation. Les débats sur la CED illustrent l'ensemble de ces ambiguïtés.

Après l'échec de la CED, il s'agit de poursuivre la construction européenne. Les traités de Rome créent des institutions et des règles de fonctionnement acceptables par tous. La CEE accélère l'intégration de l'économie des pays membres à un ensemble commun (quelques mesures illustreront cette intégration, telle la suppression des droits de douanes internes en 1968 par exemple).

La construction européenne s'approfondit et s'élargit dans les années 1970-1980. Les succès économiques de la CEE favorisent l'adhésion de nouveaux États. La dimension politique de la construction européenne est réaffirmée avec force à partir de la fin de années 1970 (importance de l'élection du Parlement européen au suffrage universel). Mais le couple franco-allemand se heurte cependant aux réticences britanniques. Si en 1986, l'Acte unique doit permettre de parachever l'intégration économique, il s'agit surtout d'accélérer la construction politique de l'Europe ; la chute du Mur de Berlin en 1989 change profondément la donne en Europe et pose de nouvelles questions.

Etude d'un ensemble documentaire

L'étude d'un ensemble documentaire doit permettre au candidat de faire preuve de sa capacité à construire une réflexion cohérente en réponse au sujet posé, à partir d'un ensemble de documents et de ses connaissances.

***Pour la première partie,** le candidat répond à des questions, cinq au maximum. C'est un exercice à part entière qui aide le candidat à analyser l'ensemble documentaire. Les questions n'appellent pas, généralement de réponses très longues. On attend que ces réponses soient concises, qu'elles comportent les notions, les faits et les informations nécessaires et qu'elles soient rigoureusement rédigées.*

***Pour la deuxième partie,** le candidat utilise les différentes formes d'information à sa disposition (réponses aux questions, autres informations contenues dans l'ensemble documentaire, connaissances personnelles). Il rédige une réponse organisée distinguant dans des paragraphes différents les grandes idées répondant au sujet. Cette réponse organisée comprend une ou deux phrases introductives et une ou deux phrases conclusives. Cette rédaction ne comporte pas de limite de volume. Mais il est à conseiller aux candidats de ne pas consacrer un temps excessif à l'ensemble de l'exercice qui est prévu pour être réalisé en 2 h 30 à 3 h.*

Le correcteur évalue :

- la capacité à répondre avec exactitude et concision aux questions posées en faisant preuve d'esprit critique ;
- la capacité à répondre à la problématique du sujet en une réflexion organisée, associant les connaissances personnelles et les informations prélevées dans les documents composant l'ensemble documentaire ; on sanctionnera à cet égard la seule reprise des informations des documents, ou, a contrario, le simple récit du cours ignorant l'exploitation des documents ; l'aptitude à lire et à interpréter un ensemble documentaire, à identifier, croiser, hiérarchiser, contextualiser, les informations prélevées dans les divers documents ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Bien que la notation soit globale et exclue l'élaboration d'un barème détaillé, chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation (on peut conseiller au correcteur de considérer que la réponse aux questions compte pour 40% environ dans l'appréciation d'ensemble de l'exercice et que la réponse rédigée au sujet intervient environ pour les 60% restant).

Étude d'un ensemble documentaire : Les années 1970 : un tournant dans la situation internationale ?

Dans la première partie du programme de terminale L et ES ("Le monde de 1945 à nos jours"), cette étude porte sur le quatrième thème : "À la recherche d'un nouvel ordre mondial depuis les années 1970" qui représente 5 à 6 heures de cours.

Première partie : réponses aux questions

1. Quelles tensions nouvelles pèsent sur l'économie mondiale au cours de la décennie 1970 ?

Les chocs pétroliers de 1973 et 1979 ont accéléré la fin des Trente Glorieuses, en provoquant une hausse du cours du pétrole ; l'Occident connaît un ralentissement de la croissance et le chômage. À la conférence d'Alger, les pays du Sud demandent un nouvel ordre économique international, c'est à dire la maîtrise de leurs ressources (matières premières), pour en fixer le prix à un niveau plus élevé.

2. Quelles difficultés fragilisent les Etats-Unis et l'Union soviétique ?

Les États-Unis ont perdu un allié fidèle en Iran en la personne du shah ; la prise d'otages à l'ambassade américaine de Téhéran montre l'impuissance de la superpuissance et le régime de l'ayatollah Khomeiny dénonce avec violence l'agressivité américaine.

En URSS, Soljénitsyne et d'autres dissidents, tels Sakharov, encouragés par le dialogue amorcé Est - Ouest, contestent le système politique soviétique et revendiquent une libéralisation du régime : démocratie pluraliste, et garantie des libertés.

3. Quelle persistance de l'influence des deux grandes puissances le document 5 montre-t-il ?

La carte indique que, même à la fin des années 1970, Américains et Soviétiques ont encore une influence sur de larges parties du monde. Leurs influences sont rivales notamment en Afrique. L'URSS accroît son expansion vers l'Océan indien par l'invasion de l'Afghanistan ; le Nicaragua est, après Cuba, le second régime opposé aux Etats-Unis en Amérique latine.

4. Comment la cogestion du monde par les deux Grands est-elle remise en cause ?

Dans les années 1970, le mouvement des non-alignés souhaite organiser des partenariats privilégiés entre pays non-alignés, chaque État pouvant ainsi valoriser ses propres ressources. Le problème de la gestion des ressources vise surtout l'Occident, mais l'idée de non-alignement marque également une distance à l'égard de l'URSS.

L'affirmation de l'islamisme échappe aux deux Grands ; des conflits nouveaux évoluent en dehors de la cogestion américano-soviétique, notamment au Proche et Moyen Orient.

Deuxième partie : réponse organisée au sujet

Proposition de plan

Un changement de conjoncture économique et politique marque les années 1970. Les chocs pétroliers (document 1) et les revendications des pays du Sud (document 2) concernant l'ordre économique international laissent penser qu'un conflit Nord – Sud peut menacer la paix mondiale ; l'Occident ressent d'autant plus cette impression que ces événements sont contemporains de la fin des Trente Glorieuses, période de forte croissance et de plein emploi au cours de laquelle la suprématie occidentale s'est affirmée (puissance du dollar...).

L'affaiblissement des deux Grands : après le flottement du dollar, les Américains connaissent l'échec au Vietnam ; le doute et l'affaiblissement des Etats-Unis semblent caractériser la présidence de Jimmy Carter comme en témoigne la perte de l'allié iranien et la prise d'otages à l'ambassade américaine de Téhéran (document 4). La signature des accords d'Helsinki a ouvert la

voie à une contestation interne en URSS (document 3) dont le retard technologique et agricole par rapport à l'Occident s'accroît. L'invasion de l'Afghanistan (document 5), à la fin de la décennie, peut apparaître comme une affirmation de puissance, mais elle va révéler, au contraire, la faiblesse soviétique.

Une nouvelle donne internationale émerge : l'islamisme s'affirme comme force politique, notamment en Iran ; le terrorisme prend une importance nouvelle tandis que les conflits dits périphériques, tels le conflit sino-vietnamien ou les conflits du Proche-Orient se multiplient. Vers la fin des années 1970, si le conflit Est – Ouest demeure une réalité, d'autres lieux de tensions sont apparus ou se sont renforcés, permettant de constater l'émergence d'un monde multipolaire.

DEUXIEME PARTIE DE L'EPREUVE : GEOGRAPHIE

Croquis de géographie

A partir de ses connaissances et en réponse à un sujet donné, le candidat réalise un croquis de géographie accompagné d'une légende organisée.

Le correcteur évalue :

- la pertinence de la légende au regard du sujet proposé (sélection, organisation, hiérarchisation des informations et mise en relation des phénomènes représentés) ;
- l'exactitude des informations figurant sur le croquis, leur localisation et la précision de la nomenclature ;
- la qualité des choix de représentation graphique la cohérence et la lisibilité de l'ensemble croquis/légende constituent des éléments de valorisation.

Il est rappelé que la nouvelle épreuve ne comporte plus une explication de la légende.

Croquis de Géographie 1 : La Russie, un territoire en recomposition

Le sujet s'appuie sur la troisième partie du programme, « Des mondes en quête de développement », et plus spécifiquement sur le thème « Un Etat et un espace en recomposition : la Russie ». L'intitulé ne présente pas de réelles difficultés. Toutefois, il porte sur le territoire de la Russie, non sur l'espace russe, c'est à dire qu'il n'envisage pas directement l'influence géopolitique de la Russie sur les autres Républiques nées de l'éclatement de l'ex-U.R.S.S. Le sujet posé fait référence à une recomposition du territoire de la Russie obéissant à des logiques nouvelles, celles nées du libéralisme et de la mondialisation.

La légende devrait donc montrer le renforcement du contraste spatial entre le « centre » occidental et les « périphéries » orientales sous l'effet des dynamiques qui, aujourd'hui, recomposent le territoire de la Russie. Elle doit aussi intégrer quelques données sur les fondements de l'organisation du territoire : quelques contraintes physiques notamment, la localisation des grandes villes, les grands axes de communications structurants, les migrations internes récentes par exemple. Ces données expliquent la différenciation spatiale entre centre et périphérie. La typologie régionale pourrait distinguer :

- une région centrale : constituée par la partie européenne de la Russie, elle reste la plus riche et la plus densément peuplée. Fortement industrialisée, elle dispose en outre d'un véritable réseau de communication. Saint-Petersbourg et surtout Moscou, qui s'affirme comme un centre d'impulsion majeur, s'imposent dans une région attractive bénéficiant largement de son ouverture sur l'espace économique européen ;
- des territoires périphériques : ils se différencient par leur degré d'intégration à la région centrale, et par leur ouverture sur l'espace mondial. Le long de l'axe historique du Transsibérien, doublé par celui du BAM, se trouvent les principales villes et bassins industriels. Les gisements de Sibérie occidentale et centrale sont largement exploités, mais à l'inverse, la Sibérie centrale et orientale est aujourd'hui un espace en marge qui connaît une véritable fuite

de la population. Les périphéries méridionales disposent d'un atout climatique et les régions proches des frontières chinoises peuvent espérer tirer profit du dynamisme chinois.

Croquis de géographie 2 : La mégalopole japonaise

Le sujet recoupe exactement le libellé de la question du programme « La mégalopole japonaise ». Il ne pose donc aucune difficulté de compréhension et laisse au candidat une grande liberté dans la conception de la légende. Le croquis devra faire ressortir le caractère linéaire de cet espace, la forte concentration humaine et son caractère polycentrique ; il s'agira ainsi de retrouver quelques attributs de la notion même de *mégalopole*.

La légende pourrait comporter des items sur **les éléments structurants** de cet espace : les grandes agglomérations (qui devront être bien hiérarchisées) et les axes de communication les reliant entre elles et au reste de l'espace national. On attend notamment une représentation de l'axe littoral majeur (Shinkansen et autoroutes) et des spectaculaires ouvrages d'arts récents (ponts ou tunnels) reliant les îles principales entre elles. Il sera difficile de représenter dans leur diversité les activités économiques, base de la puissance de cet ensemble spatial ; on pourra donc par exemple se contenter de repérer les portions de littoral les plus industrialisées.

L'ouverture au monde est aussi à prendre en considération. Elle pourra être exprimée par la localisation des grands ensembles portuaires et par des flèches exprimant les flux qui contribuent à l'animation de la mégalopole. **Les problèmes de saturation de l'espace** pourront être rendus par l'indication des principales concentrations de terre-pleins industriels ou tertiaires et de quelques enjeux environnementaux. Il faudra également prendre en compte les phénomènes de desserrement urbain et de relocalisations industrielles ou technopolitaines qui aboutissent à un **élargissement spatial de la mégalopole** vers Kyushu ou vers le Nord-Est en direction de Sendai.

Ce sujet comporte quelques difficultés techniques de réalisation compte tenu du caractère linéaire de l'espace et de l'abondance des phénomènes à cartographier ; on valorisera donc les productions offrant une bonne lisibilité. On valorisera aussi un souci de hiérarchisation des faits représentés ainsi que la prise en compte des dynamiques spatiales récentes.